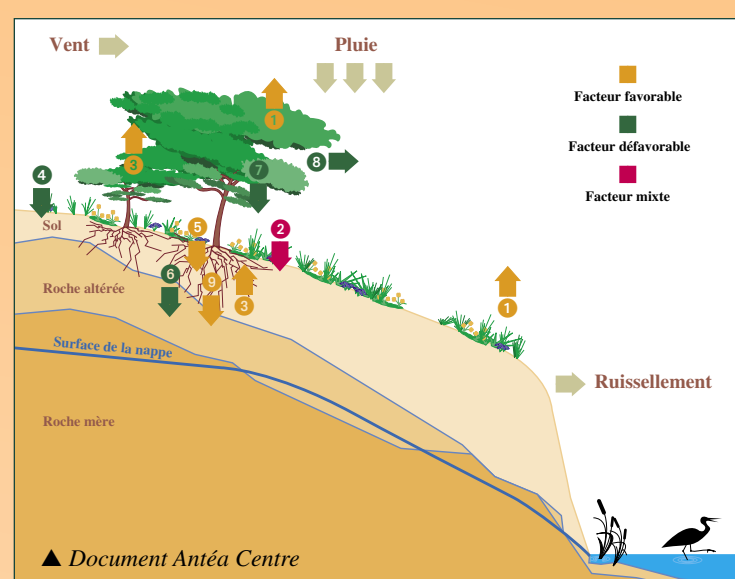


Les plantations des coteaux

D'un point de vue technique, deux critères sont essentiels pour les plantations sur coteau : le sol (acidité, présence de calcaire, profondeur du sol, caractéristiques granulométriques et de texture...) et l'orientation (degré d'ensoleillement, hygrométrie locale...). De ces critères propres à chaque site, vont découler les choix des espèces à installer, les distances de plantation et le type de plants.

D'un point de vue paysager, le choix du type de réalisation tient compte de nombreux paramètres : la proximité d'une habitation, la continuité d'un boisement forestier, le contact de terres agricoles, la proportion de feuillages caducs et persistants...

■ Effet de la végétation sur la stabilité des pentes



Phénomènes hydriques

1 Le feuillage intercepte la pluie : **facteur favorable**.

2 Les racines et les tiges augmentent la perméabilité et participent à une plus forte infiltration : **facteur favorable ou défavorable** suivant l'état hydrique du sol.

3 Par les racines, les arbres prélèvent l'eau du sol. Baisse des pressions interstitielles dans le sol : **facteur favorable**.

4 En situation de sécheresse, les arbres diminuent encore la teneur en eau du sol. Il en résulte une augmentation de la capacité d'infiltration en profondeur : **facteur défavorable**.

Phénomènes mécaniques

5 Les racines vivantes renforcent le sol et augmentent sa cohésion : **facteur favorable** en situation de forte humidité.

6 Les racines des arbres parviennent à s'ancrer dans le sol profond auquel elles apportent un renforcement : **facteur favorable**. Par contre, elles accroissent l'altération en profondeur : **facteur défavorable**.

7 Le poids des arbres est une surcharge : **facteur défavorable**.

8 La végétation exposée au vent transmet des efforts dynamiques : **facteur défavorable**.

9 Les racines lient entre elles les particules du sol de surface et réduisent ainsi sa sensibilité à l'érosion superficielle : **facteur très favorable**.

■ Conseils

- **Maintenir et entretenir** une végétation appropriée fixant les sols sans développement de racines en profondeur,
- **Entretenir les fossés** en crête de talus,
- **Drainer les eaux de ruissellement**,
- **Nettoyer et purger** régulièrement la paroi,
- **Entretenir les murs de soutènement**.
- **Le choix des arbres à planter** devra s'effectuer en fonction de leur enracinement.
- **Les lierres doivent être éliminés** en prenant conscience que leur suppression entraînera la chute éventuelle de pierres.



▲ Végétation non maîtrisée



▲ Coteau entretenu

■ Recommandations

Toute action qui vise à supprimer les arbres de haut jet ne devra se faire que très progressivement (en plusieurs années) par sélection d'arbres à éliminer et en s'assurant que les strates végétales basses occupent déjà le sol.

Il est recommandé d'éliminer les arbres de hautes tiges à moins de 10 m du bord du coteau.

■ Liste des végétaux à planter sur coteaux

Plantes vivaces :

- Millepertuis,
- Jasminum nudiflorum (jasmin d'hiver),
- Symphoricarpos albus (symphorine),
- Iris

Arbre à recéper :

- Acer campestre,
- Robinia pseudacacia,
- Sorbus aria (alisier blanc),
- Prunus mahaleb (cerisier de Sainte-Lucie),
- Corylus avallena (noisetier).

Arbustes hauts :

- Juniperus communis (genévrier),
- Laburnum anagyroides (cytise),
- Syringa vulgaris (lilas),
- Prunus spinosa (prunellier),
- Ligustrum vulgare (troène).

Arbustes bas :

- Berberis vulgaris (épinette-vinette),
- Buxus sempervirens (buis),
- Cornus mas (cornouiller),
- Cornus sanguinea,
- Rosa canina (églantier),
- Amelanchier ovalis.



▲ Les rhizomes des iris agissent comme des drains naturels pour le coteau.

◀ Cytise

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre mairie.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA SURVEILLANCE DES CAVITÉS SOUTERRAINES
ET DES MASSES ROCHEUSES D'INDRE-ET-LOIRE**